



## **DISPOSITION D'EXECUTION DE LA FINALE CIBLE SERIE SVTS CARABINE 50 M**

### **1. Base**

Règlement SVTS R006 Edition 12/2012.

### **2. Date, Lieu**

Dimanche 22 septembre 2019, stand de Vernand à Lausanne.

### **3. Horaires**

#### **Ouverture du bureau 11h00**

Installation Juniors 11h30 – 11h45

Essais Juniors 11h45 – 12h00

Qualification Juniors 12h00 – 13h45

Finale ISSF Juniors dès 14h15

Médailles environ 5 min après la fin du tir

Installation Elite 14h00 – 14h15

Essais Elite 14h15 – 14h30

Qualification Elite 14h30 – 16h15

Finale ISSF Elite dès 16h45

Médailles environ 5 min après la fin du tir

### **4. Droit de participation**

4.1 Les 20 premiers tireurs classés, de chaque catégorie Elite et Juniors, au concours de la cible série cantonale selon règlement SVTS R006 Edition 12/2012 seront convoqués par le site internet.

4.2 Les tireurs convoqués ne pouvant pas participer à la finale ont jusqu'au **lundi 16 septembre 2019** pour se désister par écrit ou par courriel, auprès du responsable du concours.

4.3 La finance de participation sera facturée aux tireurs convoqués absents de la finale et qui ne se sont pas désistés ou désistés trop tard.



## **5. Programme de tir**

Distance                      50 mètres  
Visuel                         Cible à 10 points

### 5.1 Qualifications

Ordre de tir : couché, puis genou

Couché :                    essais illimités 15 minutes avant le début de la position.  
30 coups coup par coup sur cibles en carton, 2 coups par carton.

Genou :                    essais illimités avant la position à genou  
30 coups coup par coup sur cibles en carton, 2 coups par carton.

Durée du match : 1h45 (sans exercices avant position couché)

### 5.2 Classement des qualifications

Le classement se fait sur le total du match au dixième.

En cas d'égalité lors du tour qualificatif, le classement s'établira :

1. par l'appui de la 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup> passe.
2. Puis par comparaison des coups individuels, en partant du dernier coup.

### 5.3 Finale ISSF

Les 8 premiers classés à l'issue du match de 60 coups tireront la finale ISSF.

Le classement de la finale s'établit avec le résultat de la finale ISSF uniquement.

Les finalistes repartent à zéro (pas de cumul avec les 60 coups de qualification).



La finale se tire couché, puis à genou et comprend :

- 2 minutes d'installation
- 5 minutes d'essais en position couché
- 2 séries de 5 coups de match couché tirés en 150 secondes (2min 30sec)
- 10 minutes pour changer de position et coups d'essais à genou
- 2 séries de 5 coups de match à genou tirés en 200 secondes (3min 20sec)
- 6 coups de match tirés un par un, chacun en 40 secondes
- Les éliminations des finalistes ayant réalisé les scores les moins bons commencent après le 20<sup>ème</sup> coup, et continuent à chaque coup jusqu'à ce que les gagnants des médailles d'or et d'argent soient connus.
- Il y a au total 26 coups de finale.

En cas d'égalité, les tireurs concernés tireront un coup supplémentaire pour se départager.

## **6. Contrôle**

Le jaugeage est effectué de façon centralisée au bureau des résultats par la commission de tir carabine C50m de la SVTS. Elle est seule autorisée à utiliser la jauge.

## **7. Taxe de tir**

Frs. 30.00 par participant (Frs. 15.00 pour les juniors)

## **8. Récompenses**

Les 3 premiers classés recevront une médaille tour de cou.  
Du 4<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup> rang, il sera délivré une carte-couronne de Frs. 12.00

## **9. Adresse de la responsable**

Anne-Claude Ryser	Courriel	anne.ryser@bluewin.ch
Avenue de Bussy 53	Téléphone	021 905 44 69
1510 Moudon	Mobile	079 543 38 75

## **10. Remarque**

Tout tireur participant à la finale de la cible Série doit fournir son changeur de cartons, l'organisation ne pouvant l'assumer.

Les médailles étant remises directement après la finale, il n'y pas de distribution de palmarès. Les résultats seront publiés sur le site internet.



## **11. Dispositions finales**

Ces dispositions d'exécution :

- Remplacent tous les documents antérieurs
- Ont été approuvées par la commission de tir carabine 50m le 19.08.2019
- Entrent immédiatement en vigueur.

Société Vaudoise des Tireurs Sportifs

Yves FURER  
Président Cantonal

Anne-Claude RYSER  
Responsable Concours